

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14787**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Sciences, Technologies, Santé - Mention : Industries Chimiques et Pharmaceutiques -

Spécialité : Chimie Analytique et Environnement

Nouvel intitulé : Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2	Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Président de l'Université de Clermont-Ferrand II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

116g Chimie de l'eau et de l'environnement, chimie de la santé, 200r Contrôle qualité de produits et procédés industriels, 220r Contrôle des matériaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la Licence mention Agronomie, peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en oeuvre les activités suivantes :

- mise en oeuvre de toutes les phases d'un processus analytique : prélèvements, extraction, choix des méthodes analytiques, exploitation des résultats.
- traitement des problèmes d'analyse chimique en matière d'environnement : contrôle des rejets industriels, analyse chimique des pollutions d'origines naturelle et anthropique
- mise en place et application des normes de qualités et des réglementations en analyse chimique et contrôle des polluants chimiques.

Niveau de responsabilité : technicien supérieur, assistant ingénieur.

COMPETENCES TRANSVERSALES

Compétences organisationnelles

- Établir des priorités, gérer son temps.
- Utiliser les outils informatiques de bureautique et de l'internet.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- S'impliquer dans un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, échanger dans une langue étrangère.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer.
- S'intégrer dans un milieu professionnel (entreprise, éducation, recherche) : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES GENERALES

- Respecter l'éthique scientifique.
- Respecter les réglementations en vigueur.
- Faire preuve de capacité d'abstraction.
- Mobiliser des savoirs de différents champs disciplinaires.
- Mettre en oeuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
- Utiliser des outils mathématiques et statistiques.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES SPECIFIQUES A LA MENTION

- Connaître les principes et utiliser les techniques d'analyse physico-chimique (spectroscopies atomique et moléculaire, chromatographies gaz et liquide, diffraction des rayons X, résonance magnétique nucléaire, spectrométrie de masse, microscopie électronique, analyse thermique, titrimétrie).
- Utiliser les outils de métrologie pour analyser et traiter les données

- Maîtriser les outils de microinformatique pour traiter les données expérimentales, présenter les résultats d'expériences et rédiger les rapports.
- Connaître et mettre en oeuvre les réglementations et normes qualités en place dans les laboratoires d'analyse
- Identifier et analyser les polluants dans les compartiments sol, eau et atmosphère.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Départements analyses des groupes industriels,
- Laboratoires d'analyses (publics et privés),
- Sociétés d'instrumentation en chimie analytique.
- Organisme de contrôle et de certification
- Sociétés d'analyses et de traitements des pollutions (agences de bassin, décharges),
- Services des administrations et des collectivités territoriales en charge de la gestion, de la protection et de la restauration des espaces naturels,
- Technicien supérieur chimie analytique
- Assistant ingénieur chimiste
- Technico-commercial en instrumentation analytique

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence peut être acquise après une formation de 2 semestres comprenant 610h au total. Cette formation se décline en 460 heures d'enseignements généraux, techniques et de professionnalisation, 150h de projet tuteuré et 16 semaines de stages. A l'issue de la Licence les apprenants obtiennent 60 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

La formation s'articule autour de 2 UE d'enseignement des bases en analyse physico chimique, de 3 UE d'enseignements spécifiques aux techniques, d'1 UE de spécialisation aux problèmes environnementaux. La formation est complétée par 1 UE de projet tuteuré et 1 UE de stage en entreprise. Une part importante de la Licence est tournée vers une mise en pratique des connaissances des apprenants dans le cadre de situations professionnelles réelles.

Chaque UE fait l'objet d'au moins un contrôle de connaissances en fin de semestre. Il se présente sous forme de contrôles continus (travaux pratiques et/ou travaux dirigés) et d'examens terminaux écrits, de rapports et dans certains cas, d'épreuves et/ou exposés oraux.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels ayant contribué à la formation et aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Commission de validation des Acquis d'Expérience mise en place par l'université Blaise Pascal)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 juillet 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau licence.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-bpclermont.fr/article645.html>

Autres sources d'information :

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

[Site de l'UFR Sciences et Technologies](#)

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal, UFR Sciences et Technologies, 24 avenue des Landais, BP 80026, 63171 Aubière cedex

Historique de la certification :

Date de première ouverture : septembre 2002.

Certification suivante : [Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement.](#)